

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 25 janvier 2011 à Bruxelles, Bureau fédéral.

APPROUVE

Présents: Guido CLAES, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire - Stefan DAMMAN, Pierre GEERAERTS, Patrick Van Peteghem

Excusés: M. Francis MERCIER, Président

1. Préambule

M. Francis MERCIER est excusé pour des raisons de santé de son épouse.
La Commission Sportive lui souhaite un prompt rétablissement.

M. Guido CLAES assure la présidence de la réunion.

2. Lecture et approbation du PV du 14-12-2010

Le PV de la réunion du 14.12.2010 est lu et approuvé.

3. Championnat de Belgique 2010 – 2011 - Courier

Match Div. II/II Res. 2040/2140 WP Kortrijk – Calypso

La Commission Sportive a pris connaissance des échanges de mails entre les deux clubs, écouté les explications données par le secrétaire M. P. Ledent et M. St. Damman suites aux communications téléphoniques qu'ils ont eu avec les clubs ; la Commission Sportive prend la décision de faire jouer le match et ce dans le respect d'un esprit de sportivité.

Ce match devra être joué pour au plus tard le **31-03-2011**, dans le cas contraire les deux clubs se verront infligé le forfait avec l'amende réglementaire qui en découle.

Joueur ROUFFA Thibeau (KHZS)

Ce joueur – Minime – inscrit sur la liste des joueurs, a pris part à tous les matches « Cadets » sans être en possession d'une licence.

Un mail a été envoyé au club pour obtenir une explication.

Le club de Hasselt signale que c'est problème administratif au sein du club et que la situation est en cours d'être réglée.

La Commission Sportive demande au Secrétaire d'envoyer un mail au club d'Hasselt pour que la situation soit réglée pour le 12/02/2011.

Match Div. II Réserve 2135 Antwerpen B – Strombeek – Usage d'un faux nom

M. FLAMAND Jean-Philippe, capitaine et délégué du club de Strombeek, s'est excusé.

Il n'y avait personne pour représenter le club de Strombeek.

L'arbitre est excusé.

Après avoir pris connaissance du rapport de l'arbitre, la Commission Sportive décide que le club de Strombeek perd le match par Forfait et demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait.

La Commission Sportive demande à la Commission de Discipline d'entendre et de sanctionner le joueur FRIARD Kevin (SCSG) pour le fait d'avoir utilisé un faux nom.

La Commission Sportive demande à la Commission de Discipline d'entendre et de sanctionner le club de Strombeek pour l'utilisation de faux noms lors du match en question car la Commission sportive estime que cela s'apparente à de la tricherie et qu'avec dix joueurs l'équipe avait suffisamment de joueurs pour prendre part au match.

4. Tournoi Qualificatif Championnat d'Europe « Juniors » (94/95)

M. Wouter GEORGES informe officiellement que la Belgique a été retenue comme pays organisateur pour un tournoi qualificatif pour les Championnat d'Europe « Juniors » (94/95).

M. Wouter GEORGES informe la Commission Sportive du travail qu'il a déjà effectué et donne des explications sur l'organisation et la promotion de ce week-end.

Ce tournoi qualificatif aura lieu le week-end du 08-09-10/04/2011.

De ce fait, la Commission sportive décide de modifier le calendrier du championnat de la manière suivante :

- Tous les matches « Seniors » de ce week-end seront reportés au week-end du 29-30/04 – 01/05/2011.
- Tous les matches « juniors » devront être joués à une autre date après accord des clubs concernés.
- Les matches « Dames » ci-dessous devront être joués à une autre date après accord des clubs concernés :
 - 5028 Gentse – Calypso
 - 5029 Eeklo - Kindervreugd
- Les matches « Cadets » ci-dessous devront être joués à une autre date après accord des clubs concernés :
 - 7019 Mechelen - Seraing
 - 7128 La Louvière - Merksem
 - 7320 Gentse - Tournai
- Les matches « Cadets » ci-dessous devront être joués à une autre date après accord des clubs concernés :
 - 8019 Eeklo – Brugge
 - 8128 Kindervreugd – Leuven
 - 8229 Mouscron - Tournai

M. Guido CLAES a déjà eu une réunion informelle avec des responsables du club d'Anvers – MM DE VRIES Tony et LIVENS Emiel.

Le club d'Anvers a informé M. Guido CLAES qu'il fera l'acquisition d'un nouveau chrono électronique pour ce tournoi.

Le club d'Anvers a demandé à la Commission Sportive qu'elle fasse les demandes suivantes auprès de la Commission Centrale des Arbitres :

- Désigner des arbitres qui feront office de juges de ligne ;
- Désigner des Officiels pour la table. Ces derniers devront s'occuper du chronométrage et du secrétariat. De plus ces officiels devront avoir une connaissance de l'Anglais.

Les membres de la Commission Sportives se chargeront de la police des matches et ce avec l'aide de quelques membres des Comités Sportifs.

5. Divers

M. Wouter GEORGES informe la Commission Sportive que suite à un jugement du tribunal de Bruxelles, la Fédération est obligée d'accepter que des joueurs « mineurs » qui ne sont pas en règle de séjour sur le territoire Belge puissent prendre part au Championnat de Belgique Water-Polo.

M. Patrick VAN PETEGHEM demande que l'on fasse des investigations auprès des piscines afin d'obtenir des heures d'entraînement le samedi matin – 09h00 à 12h00 – pour l'équipe « 93/94 ».

M. Patrick VAN PETEGHEM informe la Commission Sportive que la Belgique a reçu une invitation pour participer au tournoi des « Six Nations ».

M. Patrick VAN PETEGHEM informe la Commission Sportive que M. Dan BALANOV s'occupera de la sélection « Seniors » à condition que la Fédération l'inscrive à des tournois.

M. Stefan DAMAN fait part que certains clubs ont demandé que l'on ne souligne plus que 5 joueurs qui ne prendront pas part au match « Réserve ».

Une discussion est ouverte à ce sujet mais il n'y a pas encore de décision prise à ce sujet.

M. Guido CLAES remet aux membres de la Commission le compte-rendu du travail du groupe « Championnat » sur la réforme du Championnat Water-Polo.

Cette réforme est principalement axée sur la fin du championnat, la Coupe de Belgique –Hommes et Dames (s'il y a suffisamment d'équipes), et le Championnat des « Jeune ».

Il suggère que M. Stéphane DIEU réunisse les clubs francophones pour donner les explications sur cette réforme et que lui-même fera la même chose avec les clubs néerlandophones.

S'ils constatent que les clubs sont favorables à cette réforme, il suggère que l'on entame cette réforme pour la saison 2011-2012.

M. Guido CLAES remet également aux membres de la Commission une grille calendrier adaptée selon le projet de réforme.

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

Prochaine réunion :

Mardi 22 février 2011 – 18.15 – Bruxelles, Bureaux Fédéral